



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Relations entre le Parlement et le Gouvernement

Question écrite n° 36703

Texte de la question

M Jean-Hugues Colonna attire l'attention de M le ministre chargé des relations avec le Parlement sur la desinvolture avec laquelle certains ministeres, en particulier les services de l'equipement, du logement, de l'amenagement du territoire et des transports, se preoccupent de l'information des parlementaires. Il lui cite l'exemple d'une question ecrite no 9745 du 6 octobre 1986 concernant l'application du code de l'urbanisme qui, apres 16 mois et deux rappels consecutifs (no 18036, JO du 9 fevrier 1987 et no 27548, JO du 29 juin 1987) n'a toujours pas obtenu de reponse. Il lui demande, avant de saisir M le president de l'Assemblee nationale de cette situation, en quels termes il compte intervenir aupres de son collegue competent pour faire disparaitre une situation qui revele un fonctionnement inacceptable de son administration.

Données clés

Auteur : [M. Colonna Jean-Hugues](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36703

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : relations avec le parlement

Ministère attributaire : relations avec le parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 675